



BULLETIN D'INFORMATION #13

Deux nouveaux cas ont été constatés aujourd'hui, portant à 39 le nombre de cas de personnes touchées par le COVID-19. Ces deux cas sont situés en zone urbaine. 30 tests ont été effectués hier. Une personne est toujours hospitalisée et aucun décès n'est constaté.

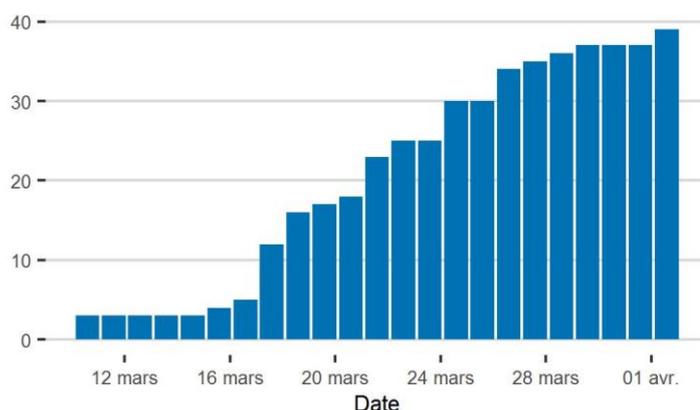
La réserve de masques chirurgicaux destinés aux personnels de santé et aux agents en première ligne du combat contre le virus est actuellement suffisante. Ces masques seront délivrés par les pharmacies, aux professionnels de santé libéraux, sur présentation de leur carte d'inscription à l'ordre.

Chiffres clés

Nombre total de cas COVID-19	39
Nombre total de cas COVID-19 hospitalisés	
- en cours	1
- depuis le début de l'épidémie	3
Nombre de cas COVID-19 admis en réanimation	0
Nombre de décès lié au COVID-19	0

Nombre de cas cumulés COVID-19 en Pf

Fig. 1. Nombre de cas cumulés COVID-19 en Polynésie française par date



Source : Bureau de veille sanitaire, Direction de la santé

Liaisons aériennes : Shanghai et les vols inter-îles

En matière de desserte aérienne internationale, l'initiative de Shanghai progresse. Cette initiative – l'affrètement d'un premier vol de la compagnie ATN - consiste à récupérer des matériels complémentaires de lutte contre le COVID-19, malgré des difficultés liées à la pandémie. Les autorisations d'atterrissage ont été données par les autorités chinoises. Les matériels sanitaires, commandés, sont en cours d'acheminement dans un contexte international où la plupart des grands Etats du monde procèdent à des commandes massives également.

En matière de desserte interinsulaire, le Pays prépare une série de liaisons non commerciales, prévues pour des raisons sanitaires.

En matière de continuité territoriale, les discussions avancent également sur l'ouverture d'une ligne Papeete/Paris.

Sur les lignes téléphoniques ouvertes à la population

La ligne spéciale COVID-19 – 444.789 – recense les questions de la population concernant l'épidémie. De nombreuses personnes interrogent sur la poursuite du confinement général suite au nombre de cas en faible augmentation. Les professionnels de santé considèrent qu'il ne faut pas relâcher les efforts, car les mesures de confinement permettent d'éviter que le virus se répande.



D'autres numéros utiles :

- 40 47 35 00, Centre de la Mère et de l'Enfant de Hamuta pour le suivi consultations en zone urbaine.
- 40 54 77 66, Centre de Protection Maternelle de Taravao pour le suivi des femmes enceintes à la Presqu'île.
- 40 46 00 47, CCSAT, pour le suivi et la gestion des addictions.

Décès : les procédures en cours de décision

La question des conduites à tenir en cas de décès est posée depuis le début de l'épidémie du COVID-19. Le Pays et l'Etat **continuent de travailler** de manière à trouver des solutions satisfaisantes face au risque de contagion et dans le cas de décès pour une autre cause.

Deux situations sont donc à considérer : celle des personnes décédées suite à l'épidémie, celle des personnes décédées pour d'autres raisons.

Dans le cas des personnes décédées suite à l'épidémie, considérant que la quasi-totalité des décès se produiront à l'hôpital, les professionnels de santé, les Pays, l'Etat et les entreprises funéraires travaillent actuellement sur des procédures adaptées au Fenua.

Pour le cas des personnes décédées pour une autre raison, les règles du confinement général s'appliquent, avec un nombre limité de personnes autorisées autour du cercueil, et durant les obsèques. Là encore, Etat, Pays et partenaires (pompes funèbres, médecins légistes, confessions) travaillent sur une procédure

Les gestes barrière : les gants

Les gants médicaux sont des équipements de protection individuelle. **Ils ne protègent pas de la contamination des mains**, c'est pourquoi il est impératif de réaliser un lavage des mains (ou une friction avec solution hydro-alcoolique) avant de mettre les gants et après les avoir retirés.

Ce sont des dispositifs à usage unique utilisés lors des procédures de soins. Ils ne doivent pas être réutilisés ou lavés. L'usage des gants est recommandé lors d'un contact :

- avec du sang ou des liquides biologiques
- avec une peau lésée ou des muqueuses
- avec du matériel potentiellement contaminé
- avec des déchets de soins contaminés
- avec des produits ménagers

Les gants doivent être portés le temps du geste et être immédiatement éliminés à la fin du geste, dans la poubelle adaptée. Ils doivent être à la bonne taille et bien enfilés, la manchette bien déroulée sur le poignet.

Lorsqu'ils sont endommagés, ils ne protègent plus, ils doivent être changés. Ils sont enlevés sans toucher la peau en les retournant vers l'extérieur. Réaliser un lavage des mains ou une friction hydro-alcoolique après les avoir jetés.

Situations inappropriées :

- Porter des gants en latex dans la voiture/scooter/vélo
- Porter des gants dans les magasins
- Porter des gants pour travailler au bureau

SDF : une chance de resocialisation

Près de 200 SDF sont actuellement regroupés dans quatre centres de la capitale, Papeete. Ce regroupement participe à la lutte contre la diffusion de l'épidémie. Les communes, les travailleurs sociaux et les associations travaillent sur des projets de resocialisation, avec en perspective la gestion de la situation de ces personnes à la fin de la crise.

BON COURAGE A TOUTES ET A TOUS.

FAAITOITO